Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1089

Artikel: Compter les chômeurs
Autor: Imhof, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021957

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

STATISTIQUES

Compter les chômeurs

Faire une estimation correcte du nombre de sans-emploi n'est pas chose aisée. Les critères varient et les chômeurs semblent filer entre les doigts des statisticiens.

(*pi*) De l'étude que le Service cantonal vaudois de recherche et d'information statistiques (SCRIS) a consacrée au chômage, nous pouvons tirer une première constatation: la pauvreté criante de la statistique dans ce domaine et l'approximation à laquelle nous sommes contraints, à la fois par manque de chiffres et par difficulté de les interpréter correctement.

Qu'est-ce qu'un chômeur ?

Il y a certes le problème de la définition du chômeur qui est différente selon qu'elle correspond aux critères du Bureau international du travail (BIT) ou à ceux, purement administratifs, qui régissent la statistique officielle suisse (lire l'encadré). Mais même entachés de ce défaut, les chiffres officiels sont indispensables et on leur fait actuellement un mauvais procès. L'avis de Marc Diserens, chef du SCRIS: *«Dérivés d'une activité administrative, ils sont mensuels et communaux, produits et diffusés cinq jours seulement après la fin du mois, obéissant à une définition administrative claire, établis à un coût de production très bas»* (*Numerus*, juin 1992). La nouvelle enquête suisse sur la population active (ESPA), qui correspond aux normes du BIT, est utile pour établir des comparaisons internationales, mais elle est annuelle, longue à dépouiller et ne permet des estimations que nationales, et non pas cantonales et communales, en raison de la taille des échantillons.

Où disparaissent-ils ?

Il n'en reste pas moins que la statistique officielle «traditionnelle» est largement insuffisante (une nouvelle conception est prévue pour 1993). Prenons pour exemple le simple chiffre du taux de chômage. Un taux annuel moyen de 2% par exemple peut cacher des situations variées:
– 24% de la population active a été, sur une année, au chômage pendant une période d'un mois;
– 2% de la population active a été au chômage durant douze mois.
Or les deux situations, qui se traduisent par un même chiffre, appellent des mesures très différentes. Mais si nous avons idée des tendances, il est impossible de les chiffrer dans le détail, par manque de données. Ce que l'on sait, c'est que sept personnes au chômage sur dix finissent soit par retrouver du travail, soit par être placées par l'office. On ne sait par contre pas précisément ce qu'il advient des trois personnes restantes: certaines déménagent, d'autres ne viennent plus timbrer, tombent malade, etc. Il s'en trouve qui ont un nouvel emploi, mais il y en a aussi qui renoncent à chercher, qui bénéficient d'une pré-retraite, qui vivent de leur fortune en attendant d'avoir 62 ou 65 ans, qui se mettent à leur compte ou bénéficient d'une rente AI à la suite d'un accident... Cela fait donc près d'un tiers de chômeurs qui disparaissent de la statistique «sans laisser d'adresse». Sans parler de ceux qui n'apparaissent pas dans le chiffre du taux de chômage parce qu'ils retrouvent du travail avant la fin du mois pendant lequel ils se sont inscrits.

Suivre ceux qui retravaillent

On ne connaît pas davantage «l'indice de stabilité» des 70% dont on sait qu'ils ont retrouvé un emploi. Si l'on reprend notre exemple précédent, un taux de chômage de 2% peut certes signifier que 24% de la population active a été au chômage durant un mois sur une

Définitions

Pour la statistique mensuelle, est chômeur la personne qui est sans emploi ou partiellement sans emploi et inscrite dans un office du travail. Théoriquement, cette définition englobe les sans-emploi en fin de droit, qui peuvent rester inscrits pour bénéficier des activités de placement des offices. Toutefois, très peu de personnes profitent effectivement de ces prestations. Même si cela n'est pas rigoureusement exact, on peut dire que la statistique des chômeurs enregistrés comptabilise ceux qui touchent des prestations et satisfont donc à des exigences précises (avoir travaillé six mois durant les deux années précédentes, être apte au placement, satisfaire aux exigences du contrôle, etc).

Pour le BIT, il est convenu qu'un chômeur est une personne ayant dépassé un certain âge et qui, au cours d'une période de référence, est:
– sans travail,
– disponible pour travailler et
– à la recherche d'un travail.
Enfin, une personne est réputée sans emploi si elle n'a pas exécuté une activité lucrative d'une heure au moins durant une semaine de référence (hormis les cas de maladie, etc).

Chômeurs inscrits et chômeurs selon le BIT en Suisse, au deuxième trimestre 1991

Chômeurs inscrits	34 540	Chômeurs selon le BIT	64 800	+/–9 300
Population active selon le recensement fédéral 1980	3 091 694	Population active selon l'ESPA	3 789 300	+/–41 000
Taux de chômage	1,1%	Taux de chômage	1,7%	+/–0,2%

Dans le tableau ci-dessus, la colonne de gauche donne les résultats de la statistique des chômeurs enregistrés. Pour obtenir le taux de chômage, on fait référence à la population active selon le dernier recensement; celui-ci a lieu tous les dix ans, ce qui a pour effet de gonfler le taux de chômage, puisqu'on compare un chiffre actuel (le nombre de chômeurs) à un chiffre datant de plusieurs années (la population active) dont on sait qu'il a augmenté.
La colonne de droite donne le résultat extrapolé de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), effectuée par sondage auprès de 16 016 personnes. L'ESPA correspond aux exigences du Bureau international du travail.

ÉCONOMIE ÉLECTRIQUE

Dis-moi où tu investis...

Ce n'est pas en investissant dans l'augmentation des capacités de production et de distribution que l'on économisera l'électricité.

(jd) *«La Compagnie vaudoise d'électricité s'estime tenue de satisfaire au début du siècle prochain à une demande qui sera d'environ 25% supérieure à l'actuelle. La plupart de nos entreprises électriques nationales arrivent à des conclusions semblables aux nôtres. Cette tendance conduit ainsi la CVE à prévoir quelque 150 millions à investir au cours des cinq prochaines années pour renforcer ses réseaux et installations de distribution»*, peut-on lire dans le dernier rapport annuel de la CVE.

Ce raisonnement paraît à première vue rigoureux, d'autant plus qu'en 1991 la consommation d'électricité dans la zone de distribution de la CVE a augmenté de 4,9%, *«malgré nos encouragements répétés aux économies d'énergie»*. Au plan suisse, la demande n'a crû que de 2,2%, malgré une année relativement froide, la construction de 30 000 nouveaux logements et une légère augmentation de la population, mais avec une baisse de 0,5% du produit intérieur brut. Si bien qu'il est impossible de savoir qui de la récession ou d'un usage plus économe de l'électricité est responsable de cette progression ralentie de la demande.

Objectif: Energie 2000

Située dans un cadre plus général, cette évolution prend une tournure toute différente. En effet, toutes les prévisions indiquent que d'ici la fin du siècle la production hydroélectrique indigène ne croîtra que très faiblement et, au rythme où elle augmente, la consommation ne pourra être couverte que par un apport plus important d'électricité étrangère d'origine nucléaire. C'est dire que le moratoire adopté par le peuple en 1990 ne sera pas respecté, du moins dans son esprit. Dès lors la nature des investissements décidés par les distributeurs d'électricité se révèle de première importance pour juger de l'engagement de ces derniers en faveur du programme Energie 2000 — stabilisation de la demande d'électricité d'ici la fin du siècle. Renoncer à la solution de facilité qui consiste à importer toujours davantage et, de plus, à partir d'une source — le nucléaire — qu'on ne veut pas développer chez nous, implique la promotion massive des ressources alternatives et surtout l'encouragement vigoureux des économies d'électricité.

Certes le Parlement a déjà adopté un arrêté sur l'énergie qui permet au Conseil fédéral de fixer des normes de consommation spécifique pour les véhicules, les appareils et installations et qui limite strictement le chauffage électrique. Mais ces mesures ne suffiront pas, d'autant moins que la Confédération s'est vu refuser les moyens d'agir sur la structure des tarifs et ne peut prélever une taxe sur l'énergie qui devrait à la fois freiner la demande et procurer l'argent nécessaire pour stimuler les économies et les sources alternatives.

«Les encouragements répétés aux économies d'énergie», pas plus que des actions symboliques telle l'installation photovoltaïque pilote de la CVE (25 m²) ne seront suffisants pour inverser la tendance. Les engagements financiers actuels et prévus des distributeurs d'électricité reflètent clairement la priorité accordée à l'extension de l'offre, justifiée par l'augmentation constante de la demande perçue comme une donnée irréversible. Tout le reste n'a que valeur marginale, n'est que concession à l'esprit du temps, en attendant les jours meilleurs où les consommateurs-citoyens énergético-dépendants comprendront la nécessité de poursuivre le programme nucléaire et de développer encore l'équipement hydroélectrique du pays.

Mesures complémentaires

La réalisation des objectifs d'Energie 2000 implique des mesures nombreuses et complémentaires: prescriptions et incitations, formation et information. Sans plus attendre, il serait possible de généraliser la production d'eau chaude solaire et de multiplier la pose de panneaux photovoltaïques. Rien n'empêche les distributeurs de restructurer leurs tarifs en tenant compte du coût marginal de production des derniers kilowattheures demandés et, à l'exemple du service de l'électricité de la ville de Zurich, de ne raccorder les abonnés au réseau qu'après examen des demandes selon le critère de l'utilisation rationnelle de l'électricité.

A ces conditions seulement les distributeurs pourront donner substance à leur adhésion verbale aux objectifs d'Energie 2000. Pour autant que les autorités politiques tirent à la même corde: dans le cadre du 700e et de l'opération Solar 91, la CVE a proposé à 294 communes vaudoises de financer le tiers d'une installation photovoltaïque de 3 kW; seules quatre communes ont répondu positivement. ■

---

période d'un an; mais cela peut aussi refléter une situation où 12% de cette même population auraient été sans emploi deux fois un mois. Ou 8% trois fois un mois, etc. Les personnes qui ont chômé une fois ont-elles tendance à se retrouver au chômage après un certain temps ?

En termes techniques, on sait bien que le chômage actuel est plutôt *structurel* (inadéquation persistante entre l'offre et la demande de main-d'œuvre) que *frictionnel* (correspondant à une période sans activité lucrative entre deux emplois). Mais on ne peut quantifier précisément la part respective de chacune des deux tendances.

Malgré ces lacunes, le SCRIS a fait de grands efforts pour nous donner, dans sa brochure, l'image la plus fidèle possible de la progression du chômage dans le canton. ■

Chômage: radiographie d'une progression. Les chômeurs dans le canton de Vaud: structures et évolution. Publication nº 42. SCRIS, rue Saint-Martin, 1014 Lausanne.

L'initiative individuelle

Des huit initiatives individuelles soumises au Grand Conseil zurichois le 15 juin, seul le projet d'un impôt sur les bateaux a été soutenu par au moins soixante députés, ce qui en assure l'étude. Le *Tages Anzeiger* a relevé à ce sujet que les citoyens sont privilégiés par rapport aux députés, qui ne jouissent pas de ce droit, et dont les motions et postulats peuvent traîner pendant des années dans les tiroirs du gouvernement. Les initiatives individuelles doivent être traitées dans les six mois qui suivent leur dépôt. ■